

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-005

N° de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE Joseph-Poitevin, Granby

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement tenue le
16 octobre 2019 à 18h30 à l'école Joseph-Poitevin.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron Nancy	Parent
Daigle, Marie-Josée	Parent
Gingras, Stéphanie	Parent
Houle, Martine	Parent
Huard, Mélanie	Déléguée au comité de parents
Lambert, Mélanie	Parent
Langlois Patricia	Parent (substitut au comité de parents)
Beauregard, Michèle	Enseignante
Lasnier, Monique	Enseignante
Montminy, Marie	Enseignante
Rivard, Francesca	Enseignante
Bolduc, Louise	Personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

Houle, Mélanie	Service de Garde
Perron, Nathalie	Enseignante

PARTICIPE ÉGALEMENT

Pascale Dubé	Directrice
--------------	------------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ouvre à 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Martine Houle et appuyé par madame Marie Josée Daigle :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2019 ET SUIVIS

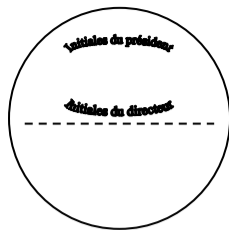
Il est proposé par madame Nancy Bergeron et appuyé par madame Patricia Langlois :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 septembre 2019, soit adopté tel que présenté avec la correction suivante : au point 16 Marie Montminy propose et non Francesca Rivard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-010

22CE1920-011



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-006

5. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune proposition faite. Le point est fermé pour l'année.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Approbation des sorties éducatives

La direction de l'école apporte des précisions concernant les frais chargés aux parents : il n'y a pas de quantité d'activités à respecter à charger aux parents, il n'y a pas de montant maximum, il revient au CÉ de prévoir des modalités pour faciliter l'accès aux activités à l'ensemble des familles.

Présentation des activités par niveau et des coûts associés (Voir la grille des activités présentées).

Présentation des modifications possible pour les groupes de 5^{ième} et 6^{ième} année : combinaisons budget école et parents.

- 5^{ième} année : le total chargée au parent serait de 60\$ au lieu de 50\$ (dépassant le budget préapprouvé par le CE à la rencontre de septembre).
- 6^{ième} année : le total chargé aux parents pour la sortie à Burlington serait de plus ou moins 100\$ (dépassant le 50\$ budget préapprouvé par le CE à la rencontre de septembre).

Commentaire : Vérifier si la sortie École Ranch 1101 pourrait être changée pour Ranch Massawippi (groupe 3^{ième} année). Viser la diminution des coûts de transport.

Commentaire : Prof Dino est bien mais le fait qu'il fasse une activité « glue » pose des questionnements.

- Le CE passe au vote pour accepter le dépassement des coûts :
5^{ième} (10\$ de plus) **Accepté à l'unanimité.**
6^{ième} année (50\$ de plus) **Accepté à l'unanimité.**
- Le CE passe au vote pour accepter l'ensemble des sorties, les coûts associés aux sorties et qui seront payables par les parents. **Accepté à l'unanimité.**

Il est proposé par madame Mélanie Lambert et appuyé par madame Marie Josée Daigle d'approuver les sorties éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Encadrement des frais chargés aux parents

La direction présente un document qui permettrait au CE d'avoir une vision claire de l'ensemble des frais qui sont chargés aux parents.

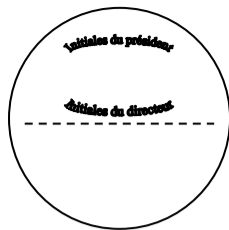
Le CE appuie l'élaboration d'un document d'encadrement des principes des frais chargés aux parents.

Il est proposé par madame Francesca Rivard et appuyé par madame Monique Lasnier d'approuver l'encadrement des frais chargés aux parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-012

22CE1920-013



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-007

22CE1920-014

6.3 Présentation aux parents des élèves des classes de maternelles, 1^{re} et 2^{ème} le 28 janvier sur l'intervention positive

Une présentation sur l'intervention positive faite par une équipe de la commission scolaire sera offerte aux parents le 28 janvier à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE : CONSULTATION

Le document est présenté au CE.

Commentaire : ajouter une phrase qui soulèverait l'importance d'avoir une direction qui stimule et développe les pratiques pédagogiques et avoir le souci de maintenir l'école dans une adaptation constante de leurs approches pédagogiques.

Personne qui fait preuve de leadership pédagogique basé sur les approches innovantes et probantes.

Suivi à faire à la prochaine rencontre.

8. INFORMATION DE LA DIRECTION (parascolaire, cour d'école)

Impossible d'offrir du parascolaire considérant le manque de locaux.

Les jeux extérieurs ont été installés dans le sous-bois. Les jeux sont bien appréciés par l'ensemble des élèves.

Les lignes ont été faites dans la cour d'école (jeux 4 coins, marelle, terrain basket, etc.).

9. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Un envoi a été fait aux familles la semaine dernière pour aviser du fonctionnement du service de garde.

Une préposée a été ajoutée cette semaine en support à des enfants à besoins particuliers.

Reste un poste à combler comme éducatrice. Deux retraités du service de garde sont en poste pour supporter l'équipe.

10. COMITÉ DE PARENTS

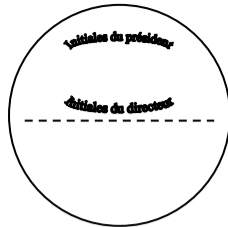
Le président est monsieur Charles Leblond et la vice-présidente est madame Marie-Claude Devost-Roy. La prochaine rencontre sera le 24 octobre.

11. COMITÉ EHDAA CS

L'assemblée générale a eu lieu et 20 parents siègent sur le comité. La première rencontre aura lieu le 23 octobre.

12. COUP DE CŒUR

- Relaxation dans les feuilles dans le sous-bois côté maternelle.
- L'organisation du service de garde. La dame à l'accueil est très proactive et l'enfant est appelé avant même que le parent le demande.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-008

13. OPP

Une première rencontre à venir prochainement.

Le 29 octobre à 15h30 se tiendra une rencontre pour le comité qui se penchera sur la célébration du 30^{ième} anniversaire de l'école.

La direction demande du soutien pour préparer les enveloppes de la campagne de financement qui partiront ce mardi.

Dans la semaine du 6 novembre, besoin de personne pour comptabiliser les commandes.

14. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Présentation du matériel publicitaire qui sera remis aux parents.

Commentaires : demande à ce que la circulaire des recettes en pot soit plus claire. Les parents nomment savoir qu'ils existent un dépliant plus clair que celui acheminé par courriel par le fournisseur.

Madame Francesca Rivard propose de monter un nouveau document maison qui soit plus attrayant si nous ne recevons pas un autre dépliant.

Préparation des commandes le 5 décembre au matin.

Livraisons des pots : 5 décembre à la fin des classes.

15. INFORMATION SUR L'ENCADREMENT RELATIF À LA TENUE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SPONTANÉES

La planification des sorties éducatives sera présentée avant les Fêtes. En cours d'année, certaines activités peuvent arriver de façon spontanée. Quand cette situation survient et qu'il n'y a pas de Conseil d'établissement, la direction peut permettre la tenue de l'activité et en informer les membres du C.É. lors de la rencontre suivante. Aucune activité spontanée avec coût demandé aux parents ne sera acceptée sans l'approbation du Conseil d'établissement.

Tous les membres sont en accord.

16. POINT DE DISCUSSION

Projet de Loi 40 : reporté à la prochaine rencontre.

17. CORRESPONDANCE

Aucune

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Josée Daigle et appuyé par madame Mélanie Huard,


QUE la séance soit levée à 21 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-015

Mélanie Huard, Présidente

Pascale Dubé, Directrice

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin</p>
---	---

22CÉ-009

--	--